

## Social

### Objectifs

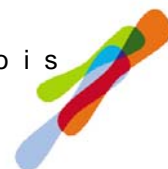
- Encourager la coordination de services à la population sur l'ensemble de l'agglomération.
- Assurer une prise en compte des problématiques sociales au sein des différentes actions conduites.

### Stratégie

- Evaluer l'impact social du Projet et proposer aux autorités compétentes des pistes de coopération dans le domaine social.

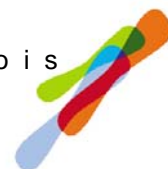
### Action

- Evaluer l'impact social du Projet et proposer aux autorités compétentes des pistes de coopération dans le domaine social (mettre en place une étude d'impacts dans le domaine social, etc.) (n°70).

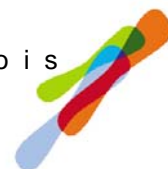


<b>Evaluer l'impact social du Projet et proposer aux autorités compétentes des pistes de coopération dans le domaine social</b>		<b>70</b>  <b>toute l'agglomération</b>
<b>Projets clés</b>	Intégration des enjeux, définition d'objectifs, identification de besoins, etc.	
<b>Coûts</b>	A déterminer.	

<p><b>Description</b></p> <p><b>Objectifs</b></p> <p><b>Résultats attendus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Nature et description de l'action</b></li> </ul> <p>Dans une perspective de développement durable, le Projet d'agglomération veut, au travers de la mise en place d'une démarche d'évaluation d'impact social, s'assurer de la prise en compte en amont des objectifs et enjeux sociaux en relation avec le développement de l'agglomération transfrontalière.</p> <p>Cette démarche d'évaluation d'impact social constituera également un dispositif de veille. Cette veille active permettra d'identifier, lors de la mise en œuvre du Projet d'agglomération, des pistes de coopération dans le domaine social (exemple : petite enfance) et de les proposer aux autorités compétentes pour qu'elles apportent des réponses adaptées (étude de besoins, analyse des possibilités effectives de coopération transfrontalière, mise en réseau des professionnels concernés, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Objectifs et résultats attendus</b></li> </ul> <p>Disposer, avec l'évaluation d'impact social, d'une démarche permettant d'assurer, de manière proactive, une prise en compte des différents objectifs et enjeux sociaux liés à la mise en œuvre du Projet d'agglomération et de faciliter l'émergence, par un dispositif de veille active, de réponses concrètes aux enjeux sociaux à l'échelle de l'agglomération.</p> <p>La démarche d'évaluation d'impact social sert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De dispositif d'aide à la décision,</li> <li>- A une meilleure information des décideurs et planificateurs.</li> </ul> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte précoce des préoccupations sociales au niveau du Projet d'agglomération,</li> <li>- Améliorer le Projet d'agglomération dans la prise en compte des impacts sociaux dans une perspective de développement durable,</li> </ul>
--	--



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des objectifs et enjeux sociaux dans l'aménagement du territoire et la mise en œuvre du Projet d'agglomération,</li> <li>- Disposer d'un système de veille active pour identifier des pistes de coopération dans le domaine social et proposer aux autorités compétentes qu'elles apportent des réponses adaptées.</li> </ul>
<b>Pilotage de l'action</b> <b>Porteur de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pilotage</b> CRFG, Commission « Santé et cohésion sociale » - Projet d'agglomération</li> <li>▪ <b>Porteur de l'action</b> CRFG, Commission « Santé et cohésion sociale » - Projet d'agglomération</li> </ul>
<b>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</b>	<p>Décliner, préciser les objectifs « sociaux » pour la mise en œuvre du Projet d'agglomération et élaborer des indicateurs en relation avec les objectifs définis.</p> <p>Engager la démarche d'évaluation d'impact social par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de l'état de situation « social » de l'agglomération, en partenariat notamment avec l'Observatoire statistique transfrontalier,</li> <li>- Analyse des effets sociaux du Projet d'agglomération (cf. en lien avec l'Evaluation d'impacts sur la Santé),</li> <li>- Intégration, en lien avec l'Evaluation environnementale stratégique et l'évaluation d'impacts sur la santé, de proposition d'orientations stratégiques « social » dans les différentes études d'aménagement du territoire,</li> <li>- Identification de pistes de coopération dans le domaine social (notamment à l'occasion de la démarche participative du Projet d'agglomération) pour proposer aux autorités compétentes d'apporter des réponses adaptées.</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<p>2008-2009.</p>
<b>Modalités d'évaluation</b>	<p>A définir.</p>
<b>Liens avec les autres thématiques du Projet</b>	<p>Evaluation d'impacts sur la santé, Evaluation environnementale stratégique, urbanisation, mobilité, économie, environnement, santé, observation (données de Base).</p>



Evaluer l'impact social du Projet et proposer aux autorités compétentes des pistes de coopération dans le domaine social					N°70	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Décliner, préciser des objectifs complémentaires « sociaux » pour la mise en œuvre du Projet d'agglomération	nd		1	2008-2009	ND	CRFG-PA
Analyse de l'état de situation, des effets	nd		1	2008-2009	ND	CRFG- PA
Identification de pistes de coopération pour proposer aux autorités compétentes qu'elles apportent des réponses adaptées	nd		1	2008-2009	ND	CRFG-PA